

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Renouvellement des conventions de mise à disposition de l'ancienne caserne de pompiers – Pôle caritatif

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-neuf heures et trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le huit décembre deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BERGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

CHAPUIS Gérard pouvoir à Didier BOURGEAIS
FORAY Gaëlle pouvoir à Corinne BOYER
FUMEX Jacques pouvoir à Jacques DRHOVIN
LALLEMENT Alexandre pouvoir à Joël BERGEOT
MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Jean-Michel CYVOCT
ZANI Sonia pouvoir à Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BROCHET Olivier
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

soit 27 votants

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de renouveler les conventions de mise à disposition des locaux de l'ancienne caserne des pompiers aux associations suivantes pour leurs activités associatives :

- La Croix Rouge Française, surface 78 m²
- Les Restos du Cœur, surface 163 m²
- Le Secours Catholique, surface 78 m²
- La Compagnie Mont Royal, surface 95 m²

La convention prend effet à compter du 1^{er} mai 2022 jusqu'au 30 avril 2025, pour les associations suivantes :

- La Croix Rouge Française,
- Les Restos du Cœur,
- Le Secours Catholique,

Et à compter du 03 octobre 2022 au 02 octobre 2025 pour la Compagnie Mont Royal.

Soit une période d'un an renouvelable par tacite reconduction 2 fois ; elle pourra être reconduite à l'issue de sa durée initiale, par délibération conjointe du conseil municipal et des président(e)s du pôle caritatif.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit. Les associations sont responsables de l'usage économique du chauffage, de l'électricité et de l'eau.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** de renouveler les conventions de mise à disposition des locaux de l'ancienne caserne des pompiers comme suit :
 - La convention prend effet à compter du 1^{er} mai 2022 jusqu'au 30 avril 2025, soit une période d'un an renouvelable par tacite reconduction 2 fois pour les associations suivantes :
 - La Croix Rouge Française,
 - Les Restos du Cœur,
 - Le Secours Catholique,
 - Et à compter du 03 octobre 2022 au 02 octobre 2025, soit une période d'un an renouvelable par tacite reconduction 2 fois pour la Compagnie Mont Royal.
- **PRECISE** que le bâtiment attenant l'ancienne caserne et l'ancienne caserne des pompiers, d'une superficie de 414 m², sont mis à disposition gratuitement à ces associations pour une valeur locative de 25 800,48 € par an. (environ 62,32 € le m²)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN



PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 26/12/2022

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20221214-DE-2022-14-08-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022